

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/02/2023 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé												
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste												
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5												
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A												
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A												
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA												
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 CODE POSTE : 2904 CENTRE DE TRAVAIL : 97001 PROGRAMME RH : 322												
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Formations Sanitaires de Tahiti Nui – dispensaire de PAEA												
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l'autorité du responsable des Formations Sanitaires de Tahiti Nui, le médecin, responsable du dispensaire de Paea, organise le fonctionnement du dispensaire, encadre le personnel paramédical, gère le dispensaire en partenariat avec la commune, assure la mission de médecine scolaire sur la commune de Paea.												
9	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;">EFFECTIFS ENCADRES</td> <td style="width: 10%;">A</td> <td style="width: 10%;">B</td> <td style="width: 10%;">C</td> <td style="width: 10%;">D</td> <td style="width: 10%;">Autres</td> </tr> <tr> <td>NOMBRES : 2</td> <td></td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">1 CEAPF A</td> </tr> </table>	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres	NOMBRES : 2		1			1 CEAPF A
EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres								
NOMBRES : 2		1			1 CEAPF A								
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le responsable des Formations Sanitaires de Tahiti-Nui (Chef de division)												
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel médical (dont électrocardiographe). - Outils informatiques.												
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> 39 heures par semaine (7h-15h du lundi au jeudi, 7h-14h le vendredi) ; Congés : ils sont à programmer un mois à l'avance et à épuiser avant le 31 mars de l'année suivante ; Peut être amené à remplacer dans une autre structure des Formations Sanitaires de Tahiti Nui ou de la Direction de la Santé. 												
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la prise en charge médicale des populations à faible niveau socio-économique (ressortissants du RST, RGS à « petits salaires ») ; ➤ Mettre en œuvre et superviser les programmes de prévention prioritaires de la Direction de la Santé (planning familial, médecine et hygiène scolaire, dépistage des cancers gynécologiques, tuberculose, filariose, prévention de l'obésité et des pathologies de surcharge, dépistage et prise en charge précoce du diabète, cessation tabagique ...) ; ➤ Participer aux différentes journées de prévention organisées par la Direction de la Santé. 												

14	ACTIVITES ANNEXES : ➤ Encadrer et former le personnel paramédical, premier échelon hiérarchique pour ce personnel.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D’EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d’État de docteur en médecine ; - Diplôme d’études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l’exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	➤ Capacités d’adaptation professionnelle ;		X	
	➤ Capacités de gestion d’équipe, d’analyse, d’initiative, et d’organisation ;			X
	➤ Qualités relationnelles, aisance dans la communication ;			X
	➤ Rigueur et assiduité dans le travail ;			X
	➤ Facilité de mobilité pour raison de service ;		X	
	➤ Pratique de l’outil informatique (Word, Excel, Outlook).		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience polyvalente dans la pratique des soins et d’actions de prévention en santé publique
----	--

19	FORMATION D’ADAPTATION OBLIGATOIRE : - Accueil et formation initiale dans un autre dispensaire sous la tutelle d’un médecin confirmé possible puis formations organisées par la Direction de la Santé et la DGRH et FMC personnelle.
----	--

20	DUREE D’AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	--

Le chef de service
Date :

L’agent
Date :

Signature :

Signature :